



NETTOYANT ECOLOGIQUE TOITURES, BARDAGES, TERRASSES
pour L'ENTRETIEN et la RÉNOVATION

ref 6 0 3 0

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation en solution aqueuse à base de fonctions nettoyantes et désincrustantes, agents de surfaces, abaisseurs de tension superficielle facilitant l'imprégnation et le nettoyage.

Substances actives d'origine végétale facilement renouvelable sélectionnées pour leur compatibilité avec l'environnement

Agents de surfaces conformes au Règlement Européen 648 / 2004 et Directive 2003 / 53 / CE



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide
. MASSE VOLUMIQUE	: 1022 g/l +/- 20 g/l
. REACTION CHIMIQUE	: Acide faible
. pH pur	: 2,05 Environ
. ASPECT	: Limpide incolore
. ODEUR	: Faible odeur végétale, herbacée
. TENSION SUPERFICIELLE à 5 % dans l'eau	: 32,8 Dyne / cm

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

■ **Facilement miscible dans l'eau.**

■ Par sa basse tension superficielle en solution dans l'eau, **élimine** les dépôts de poussières minérales, les incrustations et les taches colorées provenant de dépôts de matières organiques, tanins végétaux, etc... fixés sur des toitures, bardages et matériaux de construction exposés aux intempéries :

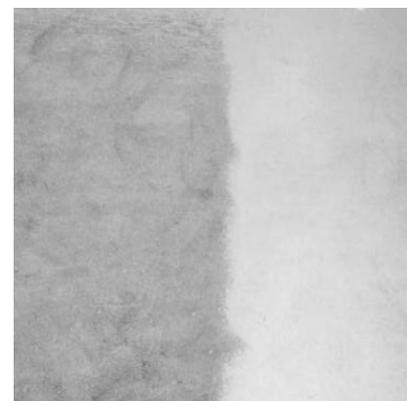
- Soubassements humides en béton, murs en pierres,
- Enduits, crépis, enduits muraux compatibles,
- Terrasses bétonnées ou recouvertes de dalles, carrelages, de pavés ou de schiste ardoisier, bois,
- Planchers et portiques en bois,
- Terrasses, structures, équipements extérieurs en bois, etc...
- Revêtement de toitures

■ **UTILISATIONS / APPLICATIONS :**

Professionnels du bâtiment et de la maintenance, les couvreurs pour les travaux de nettoyage ou de rénovation en extérieur, des matériaux de construction dans les lieux publics, mairies, bâtiments de collectivités, bords et entourages de bassins, de terrasses, de fontaines, de bordures et allées bétonnées ou pavés dans les jardins publics, escaliers **rendus glissants** par la présence d'incrustations, de matières organiques d'origine végétale telles-que algues ou mousses.

ENVIRONNEMENT :

Préparation réalisée à partir de composants sélectionnés pour leur bonne aptitude à la BIODÉGRADABILITÉ et leur origine facilement renouvelables et compatibles avec la protection de la nature



AVANT | **APRÈS**

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Effectuer l'application par temps sec, en dehors d'une période pluvieuse, du début de printemps jusqu'à l'automne.

En période de temps chaud et sec **sur surfaces chaudes ou exposées au soleil, humidifier au préalable à l'eau claire.**

Appliquer uniformément par pulvérisation, imprégnation d'une solution de nettoyage généralement diluée dans l'eau à raison, selon nature des surfaces et importance des dépôts de 1 partie de produit pour 2 à 3 parties d'eau.
Pour les dépôts récents, peu importants, diluer à raison de 1 partie de produit pour 4 parties d'eau.
Généralement 1 litre de solution permet de traiter de 3 à 5 m² selon la porosité des surfaces.

Utiliser le matériel d'application approprié : Pulvérisateur ou arrosoir en plastique.

Dans le cas de dépôts anciens ou de présence de végétaux très développés, effectuer au préalable un raclage ou brossage afin d'enlever les tampons de mousses épais, incrustés sur des surfaces poreuses irrégulières.
Effectuer 2 applications selon nature et compatibilité.

Laisser agir le produit :

Après décoloration des taches, efflorescences, disparition du verdissement à l'emplacement notamment des incrustations de dépôts végétaux (Algues, mousses, etc...), **effectuer un rinçage haute pression ou laisser l'action naturelle de la pluie qui enlèvera en quelques mois les dépôts et résidus devenus non adhérents.**

Ne pas appliquer par temps de gel, températures optimales d'application : de + 12°C à 20°C

RECOMMANDATIONS

Contient :

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- A aussi été pris en compte le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

NOTA IMPORTANT :

Lors de l'application, protéger plantes, végétaux, surfaces sensibles situées à proximité.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface ou les supports à traiter pour déterminer compatibilité, concentration et temps de contact appropriés.

Utiliser gants et matériels de protection appropriés.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Protéger du gel au stockage



. E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon- France
Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68
Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA
Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr